

**Justificatif de déplacement professionnel
pour les secteurs du transport routier de marchandises et de personnes
(application du décret 2020-548 du 11 mai 2020)**

Je soussigné(e)

Nom :

Prénom :

Fonction :

Entreprise :

Certifie que la personne ci-après est amenée à se déplacer à plus de 100km de son domicile et en dehors de son département de résidence pour des activités itinérantes de transport routier de marchandises ou de personnes :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse du domicile :

Justificatif valable jusqu'au :

Date :

Signature :

Le conducteur est dispensé de produire la déclaration de déplacement en dehors de son département et à plus de 100 km de sa résidence et du justificatif de domicile.